

# Offre exceptionnelle pour l'ouverture de la Maison partagée des *Hautes-Rivières*

**-400€ TTC de remise chaque mois sur le loyer pour  
toute la durée de votre contrat de location\***

## Ouverture prévue le 30 avril 2025

La maison Ages & Vie est un lieu pensé pour **accompagner la perte d'autonomie** des personnes âgées, tout en préservant au maximum leurs **habitudes de vie**. Composée de **seulement 8 chambres**, la maison Ages & Vie offre un environnement à taille humaine, dans lequel chacun peut trouver pleinement sa place. **La présence d'auxiliaires de vie 7J/7 permet à chaque colocataire d'être accompagné selon ses besoins.**

\*La remise de 400 € TTC/mois sur le loyer (soit 269 euros TTC au lieu de 669 euros TTC par mois, hors charges locatives et prestations para-hôtelières) s'applique aux huit premières souscriptions d'un contrat de location avec Ages & Vie Gestion au sein de la Maison partagée Ages & Vie des Hautes-Rivières. Cette offre s'applique pendant toute la durée du contrat de location au sein de la maison Ages & Vie des Hautes-Rivières. Cette offre expire dès la souscription effective des 8 premiers contrats de location ou au plus tard le 31/12/2025. Cette offre n'est pas cumulable avec d'autres offres en cours auprès d'Ages & Vie Gestion ou Ages & Vie Services.

**Maisons partagées pour  
8 personnes âgées  
avec auxiliaires de vie  
sur place 7J/7.**

0 801 07 08 09

Service & appel  
gratuits

agesetvie.com



# Ici, chaque colocataire est chez lui, tout en étant entouré et accompagné quand il en a besoin.

## Un logement *confortable*



Ages & Vie propose des maisons de plain-pied, adaptées aux personnes à mobilité réduite, offrant confort, indépendance et convivialité avec un **espace central d'environ 80m<sup>2</sup>** (salon, salle à manger, cuisine ouverte) et de **grandes chambres de 30m<sup>2</sup>** (avec salle de bain) disposant d'un accès direct sur l'extérieur.

## Un accompagnement *personnalisé*



**L'équipe d'auxiliaires de vie se relaie pour assurer une présence 7j/7 et accompagner les colocataires** dans les actes de la vie quotidienne, selon leurs besoins : courses, préparation des repas, ménage, entretien du linge, activités de loisirs, et également aide à la toilette, au lever et au coucher si nécessaire. La nuit, un membre de l'équipe en astreinte peut intervenir auprès des colocataires sur appel d'urgence, offrant ainsi un environnement de vie rassurant et sécurisant.

## Un ancrage local *fort*



Les maisons Ages & Vie sont pleinement intégrées dans la vie de la commune. Les soins médicaux sont réalisés par les professionnels de santé extérieurs (médecins, infirmiers...), permettant ainsi aux colocataires de continuer à consulter les **professionnels auxquels ils sont habitués**. **Les repas sont préparés au sein de la colocation** par les auxiliaires de vie qui font les courses dans les commerces locaux.



**Agesetvie.com**

**0 801 07 08 09**

Service & appel  
gratuits

**AGES  
&VIE**

Bien accompagné.  
Bien entouré.  
En maison partagée.